

Table ronde 2

Le niveau d'endettement public du Québec

Questions et réponses

Forum de l'Institut de recherche sur le Québec intitulé « Perspectives économiques et financières du Québec »

14 juin 2008

1. Question de Louise Plante :

Je voudrais savoir pourquoi le vérificateur du Québec a demandé de présenter un bilan différent qui montrerait un déficit plutôt qu'un équilibre fiscal. Qu'est-ce qu'il y a dans cette façon de calculer?

Réponse de Jacques Léonard :

Je ne l'ai pas lu de façon exhaustive. Les chiffres que j'ai mentionnés ici datent de 2005 et non de 2008, alors il fait référence à une situation qui est postérieure, mais cela n'influence absolument pas nos conclusions présentement. Maintenant, il y a une autre chose, c'est que dans le dernier budget du Québec, le périmètre comptable du gouvernement a changé et inclut toutes les administrations, incluant la santé et l'éducation. Nous l'avons fait nous pour 2005, mais là, présentement, il le fait pour l'ensemble du gouvernement. On verra le débat au cours des jours qui vont venir. Ceci dit, il n'influence à mon sens absolument pas les équilibres généraux du gouvernement tels qu'on les a analysés.

2. Question d'Henri Laberge :

Je voudrais vous communiquer un malaise que j'ai depuis un bon bout de temps et qui le suivant : est-ce que quand on critique le tout-à-la-dette du gouvernement fédéral il y a lieu en même temps de reprocher au fédéral de ne pas investir davantage en éducation, en santé et dans les autres domaines de compétences des provinces exclusives? Est-ce que ce n'est pas une façon de reconnaître le pouvoir de dépenser?

Réponse de Jacques Léonard :

Ce qu'on reproche au gouvernement fédéral, c'est de dire que dès qu'il y a un surplus, il l'envoie au remboursement de la dette, alors qu'il y a des besoins très importants, très immédiats et il oublie qu'au fond il y a un remboursement implicite, réel des finances par rapport à l'économie qui croît. Sa dette se stabilise, alors là il en met beaucoup plus et il ignore des besoins considérables. Par rapport aux dépenses de santé et d'éducation, ce que le rapport Séguin a dit c'est que c'est un transfert qu'il faudrait avoir. Au fond, nous ce qu'on dit, c'est que quant à se mettre à transférer, qu'on transfère tout et qu'on fasse la souveraineté.

Réponse de Gilles Duceppe :

Je voulais reprendre dans le même sens que Jacques la question d'Henri Laberge. On a toujours dit, de un, qu'il faut en mettre de l'argent sur la dette. Pas tout. Sur les dix

milliards, on en consacrerait trois. Je pense que ça aurait été une position réaliste. Deuxièmement, accorder ces sommes d'argent à d'autres fins comme l'éducation post-secondaire, ce n'est pas légitimer le pouvoir de dépenser, c'est de se dire, la seule façon existante actuellement de récupérer cet argent qui nous appartient, ça passe par les transferts d'argent du fédéral. On réclame en même temps que ces transferts soient transférés en points d'impôt et/ou, surtout, en points de TPS. Alors moi, je pense que cela ne va pas à l'encontre de l'opposition de principes, l'opposition fondamentale, mais en même temps, ce n'est pas parce qu'on a des positions fondamentales qu'on va regarder les autres prendre notre propre argent.